

Aujourd'hui à Champel - avenue de Miremont - nous pleurons la disparition d'un Chêne vénérable de 400 ans.

Un arbre imposant et majestueux qui a accompagné cinq générations d'habitants. Il n'était pas situé au bord de route - où il aurait pu subir les dégradations de la circulation - mais se tenait à l'abri, à la lisière d'un petit parc « magique » prisé par les gens du lieu. Au crépuscule, on entendait le sifflement des chauves-souris et, la journée, les oiseaux s'abritaient parmi ses feuilles en se nourrissant sur son tronc.

Lundi, le bruit des tronçonneuses a résonné. Elles ont eu raison de ses branches et ce matin, une hache a fendu les derniers mètres de son tronc.

Consciente de la valeur d'un tel arbre, notre association avait pourtant contacté la DGNP - ce printemps déjà - pour protester contre l'installation, à ses pieds, d'abris pour des travaux routiers. Nous pensions que ce Chêne méritait d'être préservé et nous nous devions de lui épargner le piétinement des ouvriers ainsi que la pose d'installations lourdes sur ses racines. Il penche un peu, avons-nous fait remarquer, faudrait-il alléger ses branches, histoire de lui redonner de la force ? Non, ce n'est pas nécessaire, nous avait répondu la DGNP. Il se porte à merveille, il ne faut pas vous inquiéter !

Ce Chêne remarquable a résisté à la fureur d'une bise de 100 km/heure ce week-end, ne perdant aucune branche. Mais il n'a pas eu les moyens de se défendre contre l'acharnement et l'indifférence des hommes. Il n'est plus, laissant un vide abyssal dans ce coin de l'avenue.

Qu'est-il arrivé ? Les bûcherons étaient armés d'une autorisation d'abattage émise par le même département qui nous avait pourtant rassurés, il y a quelques mois encore. Cet arbre a été abattu en vertu de l'article 11 sur la sécurité. Par conséquent, il était impossible pour nous de prévoir ce qui allait se passer.

J'ai vu les branches coupées et le tronc de ce géant pendant qu'on le découpait : **aucune, je dis bien aucune**, trace de champignons, de pourriture, de faiblesse n'était visible sur le bois fraîchement coupé. J'ai donc demandé aux bûcherons de me montrer - sur le bois - la dangerosité de cet arbre. Pour seule réponse, j'ai eu droit à : "vous êtes des emmerdeurs".

Nous attendons des explications des autorités. L'Association Sauvons Nos Arbres ne manquera pas de vous transmettre ses considérants (voir site : www.sauvonsnosarbres.ch)

Mais nous n'avons plus beaucoup d'illusions... La semaine dernière, au Grand-Lancy. Le Conseil administratif, concluait qu'il fallait abattre des Chênes centenaires, présents sur la commune - ne tenant absolument pas compte d'un rapport d'experts qui les déclarait non dangereux. Pour arriver à leurs fins et par une manœuvre politique, ils ont ôté aux conseillers municipaux la possibilité d'examiner ce dossier, le cas échéant, de refuser cette coupe. Pourtant, une pétition munie de 800 signatures, démontrait clairement que les habitants tenaient à préserver leurs arbres !

Décidément, les Chênes de ce canton semblent gêner beaucoup de monde. Les projets d'aménagement de chemins et les petites ambitions des fonctionnaires des espaces verts doivent-ils forcément sonner le glas des grands arbres qui sont les nôtres ?

Ne nous parlez plus de biodiversité, c'est bien la dernière de vos préoccupations !

Entretemps, aujourd'hui, nous pleurons ce vieil ami qui n'est plus.